

RÉCONCILIATION AU PALAIS BOURBON

# L'étreinte qui redonne espoir entre la RDC et le Rwanda



PRIX:500F

N°00893 DU MARDI 15 JUILLET 2025

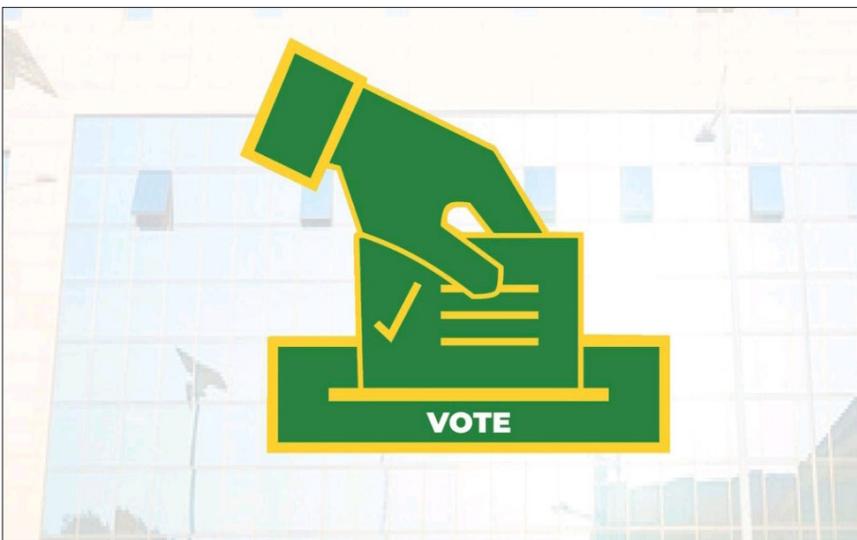
# La Primeur

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE ET DE PUBLICITÉ PARAISSANT AU BÉNIN - 6È ANNÉE - ISSN 1840-930X - N°:343-20/HAAC/CLC/SG/SGA/DAJDC/SDC/SCS

ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 2026 AU BÉNIN

# L'Anip transmet les données de la liste électorale à la Céna

➔ *La Cour constitutionnelle dévoile son calendrier et innove dans l'organisation*



ECHÉANCES ÉLECTORALES DE 2026

## La NDP resserre ses rangs et confirme son ancrage dans l'Ouémé

AFFAIRE «COMLAN HUGUES SOSSOUKPE»

## Le parti Les Démocrates exige sa libération

MÉDIAS ET RÉGULATION AU BÉNIN

## La HAAC mise sur le dialogue et la transparence, selon le conseiller Basile Tchibozo



## ECHÉANCES ÉLECTORALES DE 2026

## La NDP resserre ses rangs et confirme son ancrage dans l'Ouémé

À moins de six mois des prochaines élections générales, le mouvement politique Nouvelle Dynamique pour le Progrès (NDP) a tenu une rencontre importante ce jeudi 10 juillet 2025 à Akpro-Misséré. Il est question de mobiliser et structurer sa base dans le département de l'Ouémé pour soutenir la continuité des réformes engagées sous le président Patrice Talon. Réunis autour du président du mouvement, Juste Motokpè, les membres du bureau national ont échangé avec la coordination départementale, les coordonnateurs communaux et de jeunes cadres du département. L'occasion de rappeler l'importance d'une organisation claire et disciplinée pour mieux porter le message et préparer les prochaines échéances.

Prenant la parole, Juste Motokpè est

revenu sur le changement de nom du mouvement, anciennement connu sous l'appellation OB-26.

« Dans ce changement de danse, vous n'êtes pas sûrs d'avoir tout le monde derrière vous. Mais nous voyons, dans l'Ouémé, la plupart de ses leaders continuer à se regrouper derrière le même idéal », a-t-il expliqué. Pour lui, cette mutation n'a pas modifié l'engagement collectif à soutenir la gouvernance du chef de l'État. Il a aussi précisé les raisons qui ont amené le mouvement à soutenir, dans un passé récent, une personnalité perçue comme le candidat le plus légitime pour prolonger l'œuvre entamée depuis 2016. « Nous n'avons jamais agi contre la volonté du président Talon. Il s'agissait pour nous de défendre les acquis de la rupture et d'espérer un Bénin

meilleur », a ajouté Juste Motokpè.

La rencontre a également été marquée par une séance d'échanges ouverte. Les vice-présidents et responsables du bureau national, dont Nicolas Tchikpè, David Fagnon, Igor Tossou et Clément Sourou Koussegbindé, ont apporté des réponses aux questions soulevées par les participants. À travers ces échanges, la NDP a voulu montrer qu'elle reste à l'écoute de sa base et attentive aux préoccupations locales.

Toutes les communes du département de l'Ouémé étaient représentées, chacune dirigée par son coordonnateur communal. La NDP entend rester un soutien actif à la gouvernance en place et mobiliser la jeunesse pour que les prochaines élections consolident les formes déjà engagées.



## La Primeur

Dépôt légal N°10935 du 26-12-18. Bibliothèque nationale du Bénin, 4<sup>e</sup> trimestre. ISSN 1840-930x-enregistré: n°343-20/HAAC/CLC/SG/SGA/DAJDC/SDC/SCS

**ÉDITÉ PAR :**  
LA PRIMEUR COMMUNICATION

**N° RCCM :**  
RB/COT/20 A 56979

**IFU :**  
0202011402743

**SIÈGE NATIONAL :**  
Parcelle G, Lot N°2135 Mènonin, Pavés «La santé N°1» à Côté de la pharmacie Kindonou premier immeuble à étage après le carrefour-Cotonou, Littoral - Bénin,

**Contacts:** (00229) 96 11 35 32- 95 60 29 31  
**N° Compte Bancaire:** 01003-000815124101-64 Coris Bank International  
**E-mail:** laprimeur2018@gmail.com ou adhiscom454@gmail.com

**PROMOTEUR:**  
Adam HOUETENON  
**DIRECTEUR DE PUBLICATION:**  
Sergino LOKOSSOU

**RÉDACTEUR EN CHEF:**  
Latifou Boni  
**SECRETAIRE DE REDACTION**  
Latifou BONI

**REDACTION :**  
Primaël AHOUANNOU  
Micheline SINABEROGUI  
Gael ADIGLA

**GRAPHISME :**  
Adam HOUETENON  
(00229) 96 11 35 32 /95 60 29 31

**SERVICE COMMERCIAL :**  
TIAMIU Nafissatou  
(00229) 97 52 09 76

**SITE WEB :**  
LAPRIMEUR.BJ

## PROCESSUS ÉLECTORAL AU BÉNIN

**L'Anip transmet les données de la liste électorale à la Céna**

Le processus électoral dans le cadre des élections générales de 2026 au Bénin avance à grand pas. Ce lundi 14 juillet 2025, l'Agence nationale d'identification des personnes (Anip) a officiellement transmis à la Commission électorale nationale autonome (Céna) les statistiques actualisées de la Liste électorale informatisée (LEI). La cérémonie s'est tenue au siège de la Céna, à Cotonou, en présence du président Sacca Lafia, du directeur général de l'Anip, Aristide Adjina-

cou Gnahoui, du directeur général des élections Boucari Abou Soulé Adam ainsi que des conseillers et techniciens des deux institutions. Dans son intervention, le président de la Céna, Sacca Lafia, a souligné l'importance de cette étape prévue par le Code électoral. La loi exige que ces statistiques soient mises à disposition 180 jours avant la tenue du scrutin.

« Cet instrument, même provisoire, nous permet déjà de mieux organiser nos projections, surtout le nombre d'urnes, d'isoloirs et de bureaux de vote », a-t-il expliqué. Il a également salué le respect des délais tout en rappelant que cela facilite le travail de planification de la Céna : « Nous vous félicitons d'avoir tenu à cette échéance. Cela réduit notre stress et nous rend plus efficaces pour la suite des préparatifs », a déclaré Sacca Lafia. Le directeur gé-



ral de l'Anip, Aristide

Adjina-cou Gnahoui, a précisé que les statistiques couvrent tous les électeurs inscrits, y compris ceux de la diaspora. Elles sont réparties par département, commune, arrondissement, village ou quartier, centre et poste de vote. En réponse à une demande spécifique de la Céna, une répartition par genre (hommes et femmes) a également été ajoutée. Ces chiffres restent provisoires car ils pourront évoluer. Des transferts de centres de vote

sont encore possibles dans les prochaines semaines et les opérations d'enrôlement se poursuivent pour les citoyens non encore inscrits. Les deux institutions ont réitéré leur volonté de travailler ensemble pour garantir un scrutin transparent et serein. « Nous ferons tout pour que cet événement, tant attendu par les Béninois, se déroule dans les meilleures conditions possibles », a conclu le président de la Céna, Sacca Lafia.



## MÉDIAS ET RÉGULATION AU BÉNIN

**La HAAC mise sur le dialogue et la transparence, selon le conseiller Basile Tchibozo**

*Sur le plateau de l'émission « L'entretien du dimanche » diffusée sur Eden TV, le Conseiller Basile Tchibozo, 2<sup>e</sup> rapporteur de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), a fait le point sur l'action de l'institution. À l'occasion des 30 ans de la HAAC, il a abordé les grands dossiers et les orientations de la 7<sup>e</sup> mandature.*



**A**u sujet du bilan et des décisions expliquées, le rapporteur Basile Tchibozo a d'abord évoqué le colloque international organisé pour célébrer les trois décennies d'existence de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC). Il a salué le travail du Président Edouard Loko, des conseillers et des partenaires. Le colloque a permis d'échanger sur les expériences et d'adopter des recommandations. Sur les récentes mesures prises, concernant la suspension temporaire de certains médias, il a insisté sur la pédagogie. « Avant que la HAAC ne sanctionne, il y a au moins 5 à 6 niveaux de pédagogie », a-t-il expliqué. Il a aussi précisé les raisons de l'interdiction de la

publicité dans les médias pour les pharmacopées et les églises, une mesure destinée à protéger les auditeurs et téléspectateurs.

D'autres sujets comme la TNT, l'aide à la presse et la modernisation ont été abordés. Le Conseil-

ler a évoqué le dossier de la Télévision numérique terrestre (TNT). Malgré un investissement de 33 milliards de francs CFA, le dispositif reste quasi-inexistant sur le terrain. Selon lui, la TNT n'a pas produit les effets attendus pour soutenir les médias.

Sur l'aide de l'État à la presse, il a assuré que des efforts sont en cours. La HAAC travaille également à renforcer le monitoring, la formation des acteurs, l'intégration de l'intelligence artificielle et la construction d'un nouveau siège.

Un dialogue renforcé

avec les professionnels

Le deuxième rapporteur au cours de cette émission a rappelé ses échanges réguliers avec les médias pour mieux comprendre leurs besoins et difficultés. « Quand on va à la base, on se rend compte de beaucoup de choses. Les gens avaient des questions et ne savaient pas à qui s'adresser », a-t-il indiqué. Il réaffirme l'engagement de la 7<sup>e</sup> mandature à impulser un nouveau souffle à la HAAC avec pour objectif d'accompagner efficacement les médias et d'adapter l'institution aux enjeux actuels.

## MÉDIAS ET ÉLECTIONS

**Vers une régulation renforcée contre la désinformation numérique**

**L**a Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) a organisé du 10 au 12 juillet un colloque international à Cotonou pour célébrer ses 30 ans. Cet événement a rassemblé des experts et responsables africains autour des enjeux de la régulation des médias à l'ère numérique précisément dans le cadre des élections. Le thème central porte sur la régulation des

médias classiques et numériques face aux avancées technologiques, en particulier l'intelligence artificielle (IA). L'objectif de trouver des stratégies adaptées pour assurer une couverture électorale juste et transparente. Des personnalités telles que la ministre du Numérique, Aurélie Adam Soule Zoumarou et le porte-parole du gouvernement, Wilfried Léandre Hounghédji



ont souligné la nécessité d'une régulation renouvelée. René Bourgoïn, président du Réseau des instances africaines de régulation de la communication (RIARC), a insisté sur l'importance d'une approche proactive.

Le président Edouard Loko a rappelé que la HAAC a déjà régulé plusieurs scrutins mais que les prochaines élections présideront un nouveau contexte. « Avec le développement de l'IA, il y a un risque que des résultats électoraux soient manipulés par des algorithmes alimentés par de fausses informations », a averti le président Edouard Loko.

Des échanges riches et variés ont meuble les échanges. Pendant deux jours, plusieurs experts ont présenté des communications sur des thèmes variés à savoir le rôle des régulateurs en francophonie, le cadre juridique face à l'IA, l'impact du numérique sur la transparence des élections, la lutte contre la désinformation et le monitoring des médias avec l'IA. Six recommandations pour mieux réguler

Le colloque s'est conclu sur six recommandations clés :

- Harmoniser les réglementations sur le numérique et l'IA dans le réseau africain.



- Favoriser une convergence continentale via l'Union africaine.
- Créer des unités spécialisées pour surveiller les contenus numériques durant les élections.
- Former les journalistes à l'utilisation responsable de l'IA.
- Collaborer avec les plateformes numériques pour assurer la transparence des algorithmes.
- Mettre en place un suivi des publicités politiques en ligne pour éviter les manipulations.

Cette rencontre montre la détermination de la HAAC et de ses partenaires à moderniser la régulation des médias pour protéger la démocratie et les processus électoraux face aux défis numériques.



50<sup>e</sup> SESSION DE L'APF

## Le Bénin renforce sa présence diplomatique et parlementaire

La capitale française a accueilli semaine dernière la 50<sup>e</sup> session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Un demi-siècle d'engagement parlementaire s'est célébré entre les murs du Palais Bourbon, dans une atmosphère marquée par l'écoute, la concertation et une attention particulière portée aux défis de la jeunesse et de l'égalité.

Pendant deux jours, réseaux thématiques, séances plénières et rencontres bilatérales ont meublé ce sommet. Jeunes et femmes parlementaires ont surtout occupé une place de choix dans les débats. Réunis dans une salle de travail du Palais Bourbon, les jeunes élus issus de divers pays francophones ont échangé sur des enjeux qui traversent leurs sociétés. Ces enjeux concernent la mobilité, l'emploi, la parentalité, l'encadrement des réseaux sociaux. Les discussions, ancrées dans les réalités de terrain, ont permis de croiser des expériences et d'esquisser des solutions partagées. La Présidente de l'Assemblée nationale française, Yaël Braun-Pivet, a salué cette implication et



encouragé les jeunes à « porter la Francophonie vers l'avenir ». Du côté béninois, les députés Yacoubou Orou Sé Guéné et Tiltayo Adjaï ont exposé les efforts du pays pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes, la lutte contre l'abandon scolaire et la promotion de l'entrepreneuriat. Une contribution saluée, dans un contexte où la jeunesse francophone cherche des réponses concrètes aux difficultés qu'elle

rencontre. Dans la salle Colbert, les échanges entre femmes parlementaires ont exposé les défis liés à l'égalité des genres. Selon elles, ils sont liés aux conflits armés, les droits patrimoniaux, la santé reproductive, l'accès aux postes de décision. La Présidente Yaël Braun-Pivet a également ouvert ces travaux en insistant sur le rôle des femmes dans l'évolution des lois et des sociétés. Parmi les thèmes abordés,

la question encore peu traitée de la ménopause a suscité un dialogue ouvert. La délégation béninoise, composée des députées Natacha Kpochan, Chantal Ahyi, Gladys Tossou et Dégnise Dègbédji, a évoqué les avancées du Parlement béninois. La délégation a également reconnu les résistances encore présentes dans les mentalités. Elles ont souligné l'importance de continuer à inscrire la parité comme priorité nationale.

Diplomatie parlementaire : rencontres bilatérales et coopération renforcée

En marge de cette session, le Président de l'Assemblée nationale du Bénin, Louis Gbèhounou Vlavonou, a multiplié les échanges de haut niveau. Reçu par la Présidente de l'Assemblée nationale française, il a discuté transparence institutionnelle, modernisation du travail parlementaire et renforcement des liens entre Porto-Novo et Paris. Il s'est ensuite entretenu avec Gérard Larcher, Président du Sénat, à qui il a présenté la loi "Vision Bénin 2060", récemment adoptée à l'Assemblée nationale. Dans un message posté sur sa page Facebook, le Président Vlavonou a souligné que ces

rencontres réaffirment le rôle combien stratégique du Parlement béninois dans la diplomatie parlementaire et son engagement dans une Francophonie tournée vers l'avenir.

Au terme de cette 50<sup>e</sup> session, femmes, jeunes et responsables parlementaires repartent avec des engagements de faire vivre la solidarité francophone à travers des actions concrètes, sur tous les fronts.

**Adam HOUETENON**

## PROMOTION DE L'ÉQUITÉ SANITAIRE

**Le centre de santé de Kilibo réhabilité, officiellement inauguré**

**Le centre de santé de Kilibo a pris un coup de neuf. L'infrastructure s'est complètement métamorphosée à la suite de sa réhabilitation réalisée grâce au projet Équité financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par Enabel. Le Ministre de la santé, Professeur Benjamin HOUNKPATIN, et sa collègue des Affaires sociales et de la Microfinance, Madame Véronique TOGNIFODÉ, ont procédé, le jeudi 10 juillet 2025, à la réception du centre en présence des partenaires.**

**K**ilibo a retrouvé la confiance en son centre de santé. Avec cette métamorphose opérée grâce à l'excellent partenariat entre le Gouvernement du Bénin, l'AFD et ENABEL, les habitudes changent. Selon les statistiques, la maternité de Kilibo qui est une maternité SONU-B, enregistre depuis sa rénovation, 45 accouchements contre 18 par le passé. Il en est de même pour le centre de santé qui a vu son taux de fréquentation nettement amélioré.

En concrétisant ce projet, l'AFD et ENABEL épousent la

vision du gouvernement du Président Patrice TALON d'offrir à chaque Béninois où qu'il se trouve, des soins de santé de qualité. Le centre rénové de Kilibo comprend un bloc Maternité, un bloc Dispensaire, un bloc Laboratoire et Administratif, un local pour les accompagnants, des logements pour le Médecin, la Sage-femme et le Major.

A l'occasion de la cérémonie de réception, la Directrice de l'Agence Française de Développement, Madame Laure WEISGERBER, a souligné l'importance de ce centre de santé pour les populations de Kilibo et des localités environnantes. « Grâce à ce nouveau centre, ce sont des milliers d'habitants de Kilibo et des localités environnantes qui auront un accès adéquat aux soins de santé de qualité, un accompagnement médical de proximité, des services de santé maternelle et infantile et une prise en charge plus humaine », a-t-elle fait savoir.

À Kilibo, la perception des populations en termes de recours aux soins change avec cette nouvelle bâtisse qui offre un confort et une qualité de soins inégalés. Le Gouvernement à



travers le Ministère de la santé accompagne cette belle dynamique en cours en médicalisant ce centre de santé rénové, en le dotant d'une ambulance et en renforçant les ressources humaines en santé dans toute la commune de Ouèssè.

Le Maire de la Commune, Monsieur Ibidon Firmin AKPO, s'en réjouit et exprime sa gratitude au Gouvernement. « Je voudrais remercier le Gouvernement pour le recrutement massif d'agents de santé qualifiés. Par le passé, la commune de Ouèssè n'avait pas un seul médecin. Aujourd'hui, nous en avons 5. C'est un grand effort qu'il faut saluer », a laissé entendre le Maire de la commune.

Dans son allocution

de mise en service officielle du centre, le Ministre de la santé a remercié ENABEL et l'AFD pour cet important appui qui s'inscrit dans la droite ligne de la vision du gouvernement de renforcer le plateau technique des formations sanitaires et de faciliter l'accès de tous aux services sociaux de base. Il a exhorté le personnel soignant à veiller au bon usage de cette infrastructure. « Je voudrais exprimer la reconnaissance du Gouvernement du Bénin à ENABEL, et à son partenaire stratégique qu'est l'Agence Française de Développement ainsi qu'à l'équipe du projet ÉQUITÉ pour toutes les diligences qui ont permis de conduire à bien la rénovation de ce centre. Je profite de l'occasion pour féliciter le personnel du centre de santé

de Kilibo et l'inviter à garantir un bon accueil aux patients, leur offrir des soins de santé de qualité et bien entretenir les locaux et équipements », a fait savoir l'autorité en charge de la santé.

Le Gouvernement du Bénin a bénéficié de 2020 à 2023 de l'appui du projet EQUITE « (Ensemble pour une Qualité des soins inclusive et transparente, orientée vers l'Égalité genre) » financé par l'Agence Française de Développement et mis en œuvre par ENABEL. Ce projet a contribué au renforcement du système de santé et à l'amélioration de la santé des populations du Département des Collines.

Le coût global des travaux est estimé à 379.352 euros HT soit 248.838.600 FCFA

## RÉCONCILIATION AU PALAIS BOURBON

## L'étreinte qui redonne espoir entre la RDC et le Rwanda

Un geste simple, mais lourd de sens, a coché la fin de la 50<sup>e</sup> session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Dans l'hémicycle du Palais Bourbon, Vital Kamerhe, président de l'Assemblée nationale de la RDC et Mussa Fazil Harerimana, vice-président de la Chambre des députés du Rwanda se sont étreints sous les applaudissements des délégués venus des quatre coins du monde francophone. Cette accolade symbolique, immortalisée par une photo a été bénie sur place par Louis Gbèhounou Vlavonou, président de l'Assemblée nationale du Bénin et son homologue ivoirien, Adama Bictogo. Elle vient sceller des mois de diplomatie parlementaire menée loin des caméras pour rapprocher deux pays voisins longtemps divisés.

En amont de ce moment, une mission de bons offices s'est rendue fin mai à Kinshasa et à Kigali. Conduite par Hilarion Etong, président en exercice de l'APF et Amélia Lakrafi, déléguée générale, elle a pour but de soutenir la médiation togolaise déjà engagée et à encourager le dialogue entre les deux parlements.

Le 11 juillet, à Paris, les présidents des Assemblées nationales du Bénin, du Togo, de la Côte d'Ivoire et du Maroc ont examiné le rapport de cette mission. Ensemble, ils ont insisté sur la nécessité de créer un groupe de contact parlementaire et de renforcer les compétences des députés particulièrement pour prévenir les conflits et encourager la participation des femmes.

Tout au long de ce processus, Louis Vlavonou est resté un acteur discret mais engagé. Sur sa page Facebook, il a résumé l'esprit de cette démarche. « La paix ne se décrète pas, elle se construit. Et les parlements ont, plus que jamais, un rôle essentiel à jouer. » Ses mots rappellent que, loin des projecteurs, la diplomatie parlementaire peut contribuer à bâtir des ponts. Dans ce dossier, l'APF s'est voulue un relais pour soutenir les efforts régionaux et internationaux et aider deux pays membres à renouer le dialogue.

## Un instant d'histoire

Le 13 juillet, devant l'assemblée réunie, l'étreinte entre les représentants de la



RDC et du Rwanda a fait plus que clore un sommet. Elle a envoyé un message d'espoir. Ce moment restera comme l'un des faits marquants de ce cinquantenaire de l'APF. Il montre que la Francophonie parlementaire peut être un trait d'union concret et une force pour la paix.

## COMMUNIQUE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



3<sup>ème</sup> **Assemblée Générale Élective** de PADEM-Bénin.

Jam  
**19** **09H**  
JUILLET (Très exactement)

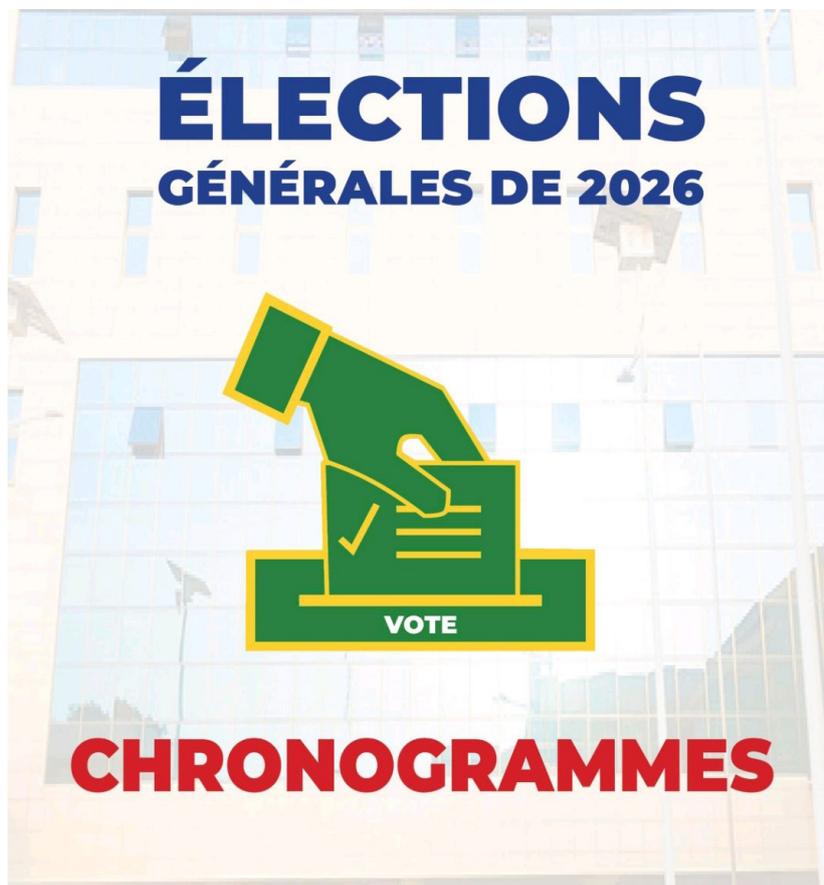
Séminaire Jean Eudes  
**D'ATROPOCODJI.**

## ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 2026 AU BÉNIN

**La Cour constitutionnelle dévoile son calendrier et innove dans l'organisation**

*La Cour constitutionnelle a publié ce lundi le chronogramme officiel des élections générales prévues pour 2026. Cette annonce ouvre une année électorale marquée par des innovations pour renforcer la transparence et la préparation des scrutins.*

Le document dévoilé s'articule autour de trois volets. D'abord, des activités communes aux législatives et à la présidentielle, rendues nécessaires par la proximité des dates. Ensuite, un calendrier détaillé pour les élections législatives fixées au 11 janvier 2026. Les grandes étapes incluent la réception des candidatures dès septembre 2025 et une campagne électorale qui s'étendra de décembre 2025 à janvier 2026. Les résultats provisoires devraient être proclamés le 16 janvier. Enfin, un chronogramme spécifique pour l'élection présidentielle. Le premier tour est prévu pour le 12 avril 2026 avec un éventuel second tour le 10 mai. Le calendrier prévoit aussi le dépôt des candidatures, la campagne et la proclamation des résultats. La Cour entend moder-



niser le processus. À partir du 15 octobre 2025, une plateforme numérique sera accessible pour le dépôt des dossiers et la désignation des délégués d'arrondissements et communaux, qui veilleront à la bonne tenue des bureaux de vote.

Une base de données électorale centralisée sera aussi mise en place. Elle servira à vérifier les candidatures et repérer d'éventuelles anomalies pour garantir la fiabilité du scrutin. Par ailleurs, des formations seront organisées pour le personnel électoral,

les partis politiques et la société civile afin d'expliquer les nouvelles règles et dispositions du Code électoral.

Parmi les obligations prévues, les candidats à l'élec-

tion présidentielle devront passer une visite médicale en novembre 2025. Un collège de médecins indépendants devra confirmer leur aptitude physique et mentale, conformément

à la Constitution. Durant la campagne, les conseillers de la Cour se rendront sur le terrain pour veiller au respect de l'équité, au contrôle du financement politique et à la moralité des discours.

**Les dates à retenir**

- Élections législatives : 11 janvier 2026 | Résultats provisoires : 16 janvier
- Premier tour de la présidentielle : 12 avril 2026 | Résultats provisoires : 17 avril | Résultats définitifs : 21 avril
- Second tour éventuel : 10 mai 2026 | Résultats provisoires : 14 mai | Résultats définitifs : 20 mai

Avec ce chronogramme, la Cour constitutionnelle pose le cadre d'un processus électoral plus transparent.



## RECONNAISSANCE OFFICIELLE

## L'AdET(Tchaada) entre dans le cercle des associations légales

Une étape décisive pour cette amicale étudiante qui place entraide et développement local au cœur de ses ambitions. C'est désormais officiel. L'Amicale des Étudiants de l'Arrondissement de Tchaada (AdET) fait son entrée dans le cercle des associations légalement reconnues au Bénin. Après plusieurs mois de démarches administratives, la structure a obtenu son enregistrement au Journal officiel sous le numéro N°2025/N°11/007/PDP/SGD/SAG/SA, daté du 20 mai 2025.

L'annonce a été faite le 09 juillet 2025 via un communiqué publié sur les réseaux sociaux de l'Amicale. Selon le communiqué signé par le président, cet enregistrement marque bien plus qu'une simple formalité administrative. Il s'agit d'un véritable acte de



**AdET**  
Amicale des Étudiants de  
l'arrondissement de Tchaada

Tél: (229) 01 66 24 97 59  
01 67141241 / 01 96 12 03 39  
Site Web: [www.adet.infos.com](http://www.adet.infos.com)  
Email: [adetinfos@gmail.com](mailto:adetinfos@gmail.com)  
Facebook : AdET INFOS News

Enregistré sous le N°2025/N°11/007/PDP/SGD/SAG/SA

Réf : 0045/AdET/SG-CO/PCO/BE-AdET/2025

Tchaada, le 09 Juillet 2025

**COMMUNIQUÉ**

Chers toutes et tous,

C'est avec une immense joie que nous vous annonçons que notre association, l'Amicale des Étudiants de l'Arrondissement de Tchaada (AdET), est désormais officiellement reconnue par les autorités compétentes de notre pays.

En effet, après une déclaration auprès de la **Préfecture du Plateau**, l'association a reçu son extrait du **Journal Officiel** il y a seulement quelques jours. Elle est enregistrée sous le **N°2025/N°11/007/PDP/SGD/SAG/SA du 20 mai 2025**.

Ce résultat couronne une démarche longue, certes fatigante, mais profondément motivée. C'est une réalisation majeure, qui représentait un point phare du Plan d'Action du bureau de l'AdET, exercice 2024-2026.

Au nom de tout le Bureau Exécutif, nous adressons nos remerciements à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à cette réussite. En particulier, un sincère merci au **Chef d'arrondissement Jérôme KPOKPO**, aux **Conseillers Communaux Kévin HOUNGUE et Martin AKOTONOU**, ainsi qu'aux différents chefs de nos villages. Nous exprimons également notre gratitude à tous les aînés et personnes de bonne volonté qui n'ont ménagé aucun effort pour nous accompagner.

Réjouissons-nous, car nous avançons lentement mais sûrement vers un objectif commun : disposer d'une plateforme bien organisée pour soutenir et accompagner non seulement les étudiants de notre arrondissement, mais aussi toute la jeunesse de Tchaada.

Gardons intacte notre solidarité et œuvrons ensemble pour une AdET plus forte et durable.

Pour le Bureau Exécutif-AdET

Le Président

  
Armel NOUDAYIKPON

\*\*\*\*\* & \*\*\*\*\*

*AdET, Unis pour grandir, solidaires pour réussir*

naissance pour une organisation née de la volonté de jeunes étudiants de se structurer, de se faire entendre et de contribuer activement à la vie de leur localité. L'AdET ambitionne de rassembler les étudiants originaires de Tchaada, souvent dispersés dans les universités du pays, autour d'un idéal commun : entraide, orientation, engagement et développement local.

Cette reconnaissance officielle est l'aboutissement d'un travail collectif. Elle a été rendue possible grâce à la persévérance de l'équipe dirigeante et au soutien d'acteurs locaux clés. Le chef d'arrondissement Jérôme KPOKPO, les conseillers communaux Kévin HOUNGUE et Martin AKOTONOU, plusieurs chefs de village ainsi que des aînés et membres de la diaspora ont joué un rôle déterminant

dans la réussite du processus. Désormais dotée d'une existence juridique, l'AdET entend passer à la vitesse supérieure : accompagnement des nouveaux étudiants, actions sociales, plaidoyer pour la jeunesse, projets de terrain... Les chantiers sont nombreux, et l'Amicale compte les aborder avec rigueur et détermination. « Cette reconnaissance n'est pas une fin en soi, mais un point de départ. Nous avons désormais une base solide pour construire des projets durables, au service des jeunes de Tchaada », peut-on lire dans le communiqué. La devise de l'association, « Unis pour grandir, solidaires pour réussir », résonne plus que jamais. À Tchaada, la jeunesse prend officiellement sa place.

Lire l'intégralité du communiqué

## ARRESTATION DE COMLAN HUGUES SOSSOUKPE

**Le parti Les Démocrates dénonce et exige sa libération**

**Dans un communiqué rendu public ce lundi et signé par Mitokpe Dossou Guy, le parti d'opposition Les Démocrates condamne l'arrestation en Côte d'Ivoire de Comlan Hugues Sossoukpe, qu'il qualifie de journaliste et de réfugié politique sous la protection du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).**

Selon le communiqué, l'ancien exilé au Togo aurait été interpellé alors qu'il se trouvait en Côte d'Ivoire pour participer à une activité professionnelle

à laquelle il avait été officiellement invité. Pour le parti, cet acte s'apparente à un « énième enlèvement d'un réfugié politique à l'étranger avec les moyens de l'État », en violation flagrante du droit international et des conventions relatives à la protection des réfugiés.

À l'approche des élections générales prévues pour 2026, Les Démocrates estime que cette arrestation traduit une volonté d'« anéantir avant l'heure toute source d'information crédible » susceptible de déranger le pouvoir. Le parti pose plusieurs ques-

tions aux autorités béninoises sur le lieu et les circonstances exactes de l'interpellation, l'existence d'un mandat d'arrêt et sur le traitement réservé au "journaliste" lors de son transfert vers le Bénin.

Plus largement, Les Démocrates dénoncent et alertent

sur le climat d'« insécurité judiciaire » qui menacerait, selon eux, toute voix critique au Bénin. Le parti appelle les citoyens à se mobiliser pour défendre la liberté, la justice indépendante et la transparence dans la gouvernance.

Le texte s'adresse

également à la communauté internationale (les États-Unis, la France, l'Union européenne et la CEDEAO) pour qu'elle veille au respect par le Bénin de ses engagements internationaux relatifs aux droits humains. Les Démocrates témoignent leur soutien à la famille et aux proches de Comlan Hugues Sossoukpe et réclament sa « libération pure et simple ». Contactées par notre rédaction, les autorités béninoises n'avaient pas encore réagi au moment où nous mettions sous presse.



## DIALOGUE POLITIQUE ET GOUVERNANCE ÉLECTORALE

**L'Union Progressiste le Renouveau soutient la création d'un cadre d'échanges avec la CENA**

L'Union Progressiste le Renouveau a pris part, ce lundi 14 juillet 2025 à l'hôtel Azalaï de Cotonou, à une séance de concertation initiée par la Commission Electorale Nationale Autonome/ Benin (CENA), avec l'appui de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à travers le Réseau des Structures de Gestion électorale en Afrique de l'Ouest (RESAO). L'objectif de cette initiative est de jeter les bases d'un cadre permanent de dia-

logue entre l'institution électorale et les parties prenantes, afin de renforcer la transparence, prévenir les tensions et améliorer la gouvernance du processus électoral au Bénin.

Dans son mot de lancement, le président de la CENA, Sacca LAFIA, a souligné l'importance de doter le pays d'un mécanisme d'échanges structuré, inclusif et durable. Il a insisté sur la nécessité de faire en sorte que les élections se déroulent dans un climat apaisé, dans le dialogue et avec

la participation de toutes les parties prenantes.

A son tour, Mathias HOUNKPÈ, expert consultant dans le cadre du projet, a, dans une démarche participative, conduit les échanges. Il a partagé les leçons tirées d'autres expériences africaines avec les représentants des partis politiques. L'Union Progressiste le Renouveau, représentée par l'honorable Augustin AHOUANVOEBLA, membre de la Direction Exécutive Nationale, et Anique DJI-MADJA, Directrice de



la communication, a salué cette démarche porteuse et marqué son adhésion aux principes défendus.

À l'issue des travaux, l'Union Progressiste le Renouveau aux côtés des autres acteurs a proposé des pistes concrètes pour améliorer le cadre d'échanges entre les partis politiques et l'organe de gestion des élections au Bé-

nin. Par cette participation active aux travaux, le parti se positionne comme un acteur ouvert au dialogue et à la recherche collective de solutions durables pour consolider le processus électoral au Bénin.

## DIRCOM



# La Primeur COMMUNICATION

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE STRATEGIE  
ET DE CONSEIL EN COMMUNICATION

RCCM: RB/COT/20 A 56979

IFU : 0202011402743



## Chez nous, c'est Chez vous !



### NOS SERVICES

COMMUNICATIONS, INFORMATIQUE, RÉALISATION ET ÉDITION DE MAGAZINES, TRADUCTION, INTERPRÉTARIAT, ACTIVITÉS D'AGENCES DE PRESSE, PRESTATIONS DE SERVICES, ÉVÉNEMENTIEL, COMMERCE GÉNÉRAL ET DIVERS

#### COMMUNICATIONS

- Rédactions et publications d'articles
- Production Audiovisuelle
- Gestion d'image
- Conception des supports de communication et de sensibilisation
- Création de site web et de vos plateformes digitales
- Coaching et mise en relation
- Reportage photo

#### PRESSE

- Edition de journal et de magazine
- Proposition de contenu
- Publi-reportage (Presse écrite, Audiovisuel)
- Activités d'agences de presse
- Etc...

#### PRESTATION DE SERVICES

- Travaux d'imprimerie
- Sérigraphie
- Etc...

#### ÉVÉNEMENTIEL

- Location de salle
- Décoration intérieure et extérieure
- Planification des événements
- Services traiteurs
- Impresario
- Sonorisation

#### TRADUCTION

- Traitement d'une langue à une autre

#### INFORMATIQUE

+229 96 11 35 32



**COTONOU/MENONTIN**  
Pavé «La santé N°1» à Côté (200 mètres) de la pharmacie Kindonou 1er immeuble à étage après le carrefour Cotonou